

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 16 Janvier 2023

L'an deux mil vingt deux, le huit décembre, le Conseil Municipal de la Commune de Carency, dûment convoqué par courrier du 02 Décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la présidence de Monsieur Justin CLAIRET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : Justin CLAIRET, Maire, Jean-Marc ROBILLART, Geoffrey DECOUPIGNY, Gérard HOCHAIN, Jean-Claude DEVAUX, Candice DUBOIS (à partir du point 4), Michel GABRYELCZYK, Stéphan BERTHE, Elsa CUVELLIEZ, Myriam FAUQUEMBERGUE, Jérôme LETURGIE, Laurence LOUCHEZ, Jean-Pierre SANTERNE

Absent ayant donnée procuration : Mr Dominique GALLET à Mr Jean-Marc ROBILLART ; Mr Jérôme LEBIDOIS à Mr Geoffrey DECOUPIGNY

Monsieur Jean-Marc ROBILLART a été désigné secrétaire de séance.

1°/ Adoption du compte –rendu de la séance du 08 Décembre 2022

Le compte-Rendu de la séance du 08 Décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

2°/ DM N°3 – BP 2022

Afin de finaliser le mandatement des dépenses courantes 2022

Considérant que des modifications doivent intervenir dans le budget, il convient de modifier comme suit le budget 2022:

Fonctionnement :

60612 – Energie Electricité :	+12 000.00€
66111 – Intérêts :	+ 400.00€
678 – Autres Charges :	- 12 400.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de modifier le budget 2022.

Visa de la Préfecture en date du 23 Janvier 2023

3°/ Révision des tarifs relatif à la « Casse Vaisselle) lors de la location de la salle des fêtes

Suite à l'augmentation des tarifs des différents partenaires, Mr le Maire demande aux membres du conseil municipal de modifier le remboursement de la vaisselle cassée ou manquante de la salle des fêtes.

Mr le maire propose d'appliquer les tarifs suivants :

Verre à eau	5.00€	Plateau Inox Grand	15.00€
Verre à Vin	5.00€	Plateau Inox Moyen	15.00€
Coupe à Champagne	5.00€	Plaque de cuisson	30.00€
Flute à Champagne	5.00€	Fourchette	5.00€
Verre à eau enfant	5.00€	Couteau	5.00€
Verre à wisky	5.00€	Cuillère à soupe	5.00€
Verre à Bière	5.00€	Cuillère à dessert	5.00€
Coupe à glace en verre	5.00€	Couteau Steak	5.00€
Verre à liqueur	5.00€	Louche	8.00€
Assiette plate	5.00€	Planche à Découper	50.00€
Assiette Creuse	5.00€	Cuillère à salade	8.00€
Assiette à dessert	5.00€	Couteau à pain et gâteau	10.00€
Tasse	5.00€	Pelle à gâteau	8.00€
Carafe 0.5L	8.00€	Décapsuleur	6.00€
Carafe 1L	8.00€	Tire-Bouchon	8.00€
Corbeille à pain	8.00€	Petit Ramequin	5.00€
Saladier Grand en verre	8.00€	Grand Ramequin	5.00€
Saladier moyen en verre	8.00€	Pinces à salades	5.00€
Saladier petit en verre	8.00€	Bol	5.00€
Saladier Grand Inox	15.00€	Poivrière	5.00€
Saladier moyen inox	15.00€	Salière	5.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs ci-dessus.

Visa de la Préfecture en date du 23 Janvier 2023

4°/ Installation d'une facturation du Kwh lors de la location de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents le tarif pour les habitants de Carency et les extérieurs pour une location d'un week-end de la salle des fêtes. Suite à la hausse de l'énergie, Mr le Maire souhaite instaurer une tarification au 1^{er} Janvier 2023 du Kwh lors de la location de la salle des fêtes par les particuliers mais également les associations.

La facturation de la consommation électrique se fera selon la consommation réelle. La facturation se établie en multipliant le nombre de Kwh consommés constaté lors du relevé de compteurs au prix unitaire. La facturation sera effective pour toutes les locations (particuliers, associations)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Valide la facturation de la consommation électrique du Kwh au 1^{er} Janvier 2023**

Visa de la Préfecture en date du 23 Janvier 2023

5°/ Fête Polonaise : Tarifs

Mr le Maire laisse la parole à Mr ROBILLART, adjoint aux fêtes et cérémonies. Mr ROBILLART présente la manifestation aux membres présents et propose le tarif suivant.

1^{er} au 30 Mars : Carençois – Amis Carençois

0 à 4 ans : Gratuit

4 à 12ans : 20.00€

+ de 12ans : 40.00€

A partir du 1^{er} Avril :

0 à 4 ans : Gratuit

4 à 12 ans : 20.00€

+ de 12ans : 45.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

Visa de la Préfecture en date du 23 Janvier 2023

6°/ Renouveaulement du Maintien de salaire

Considérant que la collectivité de Carency souhaite renouveler l'offre de protection sociale complémentaire prévoyance dans le but de garantir les ressources de ses agents en cas de maladie, de décès ou d'invalidité ;

Le Conseil municipal,
Après avoir entendu l'exposé de son Maire, et en avoir délibéré

DÉCIDE

- ✓ De participer au financement des cotisations des agents pour le volet Prévoyance
- ✓ De fixer le montant unitaire de participation de la collectivité par agent et par mois à compter de la signature des contrats.
 - Montant en euros : 7€ brut
- ✓ D'autoriser le Maire à signer l'ensemble des actes et décisions nécessaire à l'exécution de la présente délibération.
- ✓ De prendre l'engagement d'inscrire les crédits nécessaires aux budgets des exercices

7°/Questions Diverses

- Mr LETURGIE informe les membres du conseil municipal d'un problème de voisinage. En effet, il a été interpellé par un de ces voisins suite à une petite altercation.
Le propriétaire a informé Mr LETURGIE que le propriétaire de la parcelle voisine a déposé dans son terrain grillages, branchages... suite à une coupe des arbres.

Mr le Maire explique qu'il a un rôle de médiateur, cependant un courrier sera envoyé au propriétaire avec un rappel de la loi.

- Mr LETURGIE explique à l'assemblée qu'une retenue d'eau, rue Roger Salengro est bouchée.
Mr le Maire demandera aux agents communaux de réaliser les travaux afin d'améliorer la circulation de l'eau.

Fin de la séance : 20h